



# **Réforme électorale**

## **Résultats de la consultation publique**

Du 4 octobre au 14 décembre 2018

**Yukon**

# Table des matières

Sommaire.....	3
Des moyens de garantir que notre système électoral permet de mieux traduire les intentions de l'électorat .....	3
Des moyens d'améliorer les règles de fonctionnement des partis politiques et des représentants élus .....	4
Des moyens d'amener la population yukonnaise à mieux se faire entendre .....	4
Méthodologie .....	5
Éléments généralement prioritaires de la commission .....	7
1. Faire compter son vote .....	9
Thèmes importants .....	10
Rôle de la commission.....	11
Études, rapports et autres travaux sur la réforme du système électoral .....	11
Sensibilisation du public au sujet d'autres types de systèmes électoraux.....	12
Consultation publique au sujet des options possibles pour la réforme du système électoral .....	12
Volonté de changer le système électoral.....	13
Valeurs et principes sous-jacents.....	13
Commentaires recueillis autrement que par le sondage .....	14
2. Partis politiques et représentants élus .....	16
Thèmes importants .....	17
Des élections équitables et transparentes .....	17
Des campagnes de financement et des dépenses politiques équitables et transparentes.....	18
Des séances de l'Assemblée législative ouvertes et responsables.....	18
Représentativité des membres élus reflétant la diversité culturelle et sociale de la société yukonnaise .....	19



Autres priorités.....	20
Commentaires recueillis autrement que par le sondage .....	20
3. Se faire entendre.....	20
Thèmes importants .....	21
Les gens peuvent profiter de modalités de vote flexibles et accessibles .....	22
Les gens comprennent comment le gouvernement fonctionne .....	22
Les gens ont les informations nécessaires pour voter .....	22
Les gens sont inscrits sur la liste électorale.....	22
Les gens disposent d'autres façons que le vote pour se faire entendre.....	23
Autres priorités.....	24
Données démographiques .....	26



# Sommaire

Le gouvernement du Yukon souhaite améliorer la participation démocratique et a sollicité vos commentaires pour s'assurer qu'il va dans la bonne direction.

Du 4 octobre au 14 décembre 2018, nous avons tenu une consultation publique sur la réforme électorale. Nous vous avons demandé de nous dire quelles questions étaient, selon vous, importantes pour mieux vous faire entendre, mieux faire compter votre vote et améliorer la façon dont les partis politiques territoriaux et les gouvernements élus mènent leurs activités. Au total, 840 personnes ont participé, deux organismes communautaires et un gouvernement autochtone du Yukon.

Les priorités que vous-même et d'autres Yukonnais avez énoncées serviront à définir le mandat qui sera donné à une commission indépendante sur la réforme électorale. Nous avons compris que la commission devait concentrer ses travaux sur les points suivants, présentés en ordre d'importance décroissant.

Des moyens de garantir que notre système électoral permet de mieux traduire les intentions de l'électorat

- Cette tâche comprendra la sensibilisation et la consultation publique au sujet des options possibles pour la réforme du système électoral.
- Si la commission détermine que la population du Yukon souhaite une réforme du système électoral, elle pourra aussi recommander le système électoral qui convient le mieux aux élections territoriales et proposer un moyen de présenter ses recommandations à l'électorat de manière à ce qu'il puisse faire un choix éclairé.



## Des moyens d'améliorer les règles de fonctionnement des partis politiques et des représentants élus

- Cette tâche comprendra la suggestion de mesures permettant de tenir des élections équitables et transparentes, d'adopter des règles relatives aux campagnes de financement et aux dépenses politiques et de tenir des séances de l'Assemblée législative plus ouvertes et responsables.

## Des moyens d'amener la population yukonnaise à mieux se faire entendre

- Cette tâche comprendra la suggestion de mesures pour que la population puisse profiter de modalités de vote flexibles et accessibles, soit dûment inscrite sur la liste électorale, ait les informations nécessaires pour voter et comprenne comment le gouvernement fonctionne.

Les commentaires écrits et verbaux qui ont été recueillis montrent un lien entre ces trois différents éléments de notre société démocratique. Autrement dit, vous avez été nombreux à indiquer que le renforcement d'un élément ne ferait pas que consolider les deux autres, mais que chaque élément est nécessaire pour assurer la santé de notre démocratie.

Même si la participation à la consultation était facultative et que les résultats ne sont ni représentatifs de la population ni généralisables à l'ensemble de cette dernière, les résultats indiquent une préférence manifeste pour l'option consistant à confier à la commission indépendante sur la réforme électorale le rôle et les fonctions envisagés.



# Méthodologie

Nous avons publié des annonces sur la consultation dans les médias sociaux et les journaux, à la radio, sur le site [Web EngageYukon.ca/fr](http://WebEngageYukon.ca/fr) et au moyen de dépliants envoyés par la poste dans tous les foyers du territoire. Les participants pouvaient faire connaître leurs opinions en répondant à des questionnaires ou en envoyant un courriel à [electoral.reform@gov.yk.ca](mailto:electoral.reform@gov.yk.ca).

Nous avons également envoyé 47 lettres et courriels aux gouvernements autochtones et aux organismes communautaires du Yukon pour les inviter à nous aider à faire connaître la consultation dans toutes les couches de la population et à nous communiquer leurs commentaires concernant les priorités à retenir pour rendre, de façon générale, la participation démocratique au Yukon plus accessible et plus inclusive.

## Types de questions

<b>Faites entendre votre voix</b>	Éducation citoyenne, information à l'intention de l'électorat, façons de s'inscrire sur la liste électorale, choix quant à l'exercice du vote, choix autres que l'exercice du vote
<b>Faites compter votre vote</b>	Sensibilisation du public, consultation publique, études sur la réforme du système électoral, rôle que la commission devrait jouer si la consultation indiquait une volonté de passer à un autre système électoral
<b>Partis politiques et représentants élus</b>	Diversité et inclusion, financement et dépenses politiques, élections honnêtes et transparentes, séances de l'Assemblée législative ouvertes et responsables
<b>Priorité absolue</b>	Thème le plus important sur lequel la commission devrait se pencher
<b>Données démographiques</b>	Âge, sexe, lieu de résidence



Au total, nous avons reçu 836 questionnaires dûment remplis ainsi que 705 commentaires écrits. Le Bureau des statistiques du Yukon a colligé toutes les réponses, qu'il a anonymisées. Nous avons analysé les réponses quantitatives au moyen de graphiques et de tableaux statistiques. Les réponses écrites ont été codées, puis ont fait l'objet d'une analyse thématique. La figure ci-dessous montre comment nous avons procédé durant l'analyse pour quantifier le nombre de fois qu'un même thème ou un thème similaire a été soulevé. Nous faisons référence à cette classification dans la suite du présent document.

**Moins souvent** ←————→ **Plus souvent**

<b>Quelques fois</b> (moins de 5)	<b>Plusieurs fois</b> (environ de 5 à 10)	<b>Un certain nombre de fois</b> (environ de 10 à 15)	<b>Un nombre modéré de fois</b> (environ de 15 à 20)	<b>Un grand nombre de fois</b> (environ de 20 à 50)	<b>Un très grand nombre de fois</b> (plus de 50)
-----------------------------------	---	---	--	---	--

Outre le sondage, nous avons reçu des commentaires de deux organismes communautaires, d'un gouvernement autochtone du Yukon et de quatre particuliers. Ces commentaires, recueillis dans des mémoires, des courriels et lors de rencontres en personne, ont été codés et ont fait l'objet d'une analyse thématique. Ces données ont également été intégrées aux résultats présentés ici.

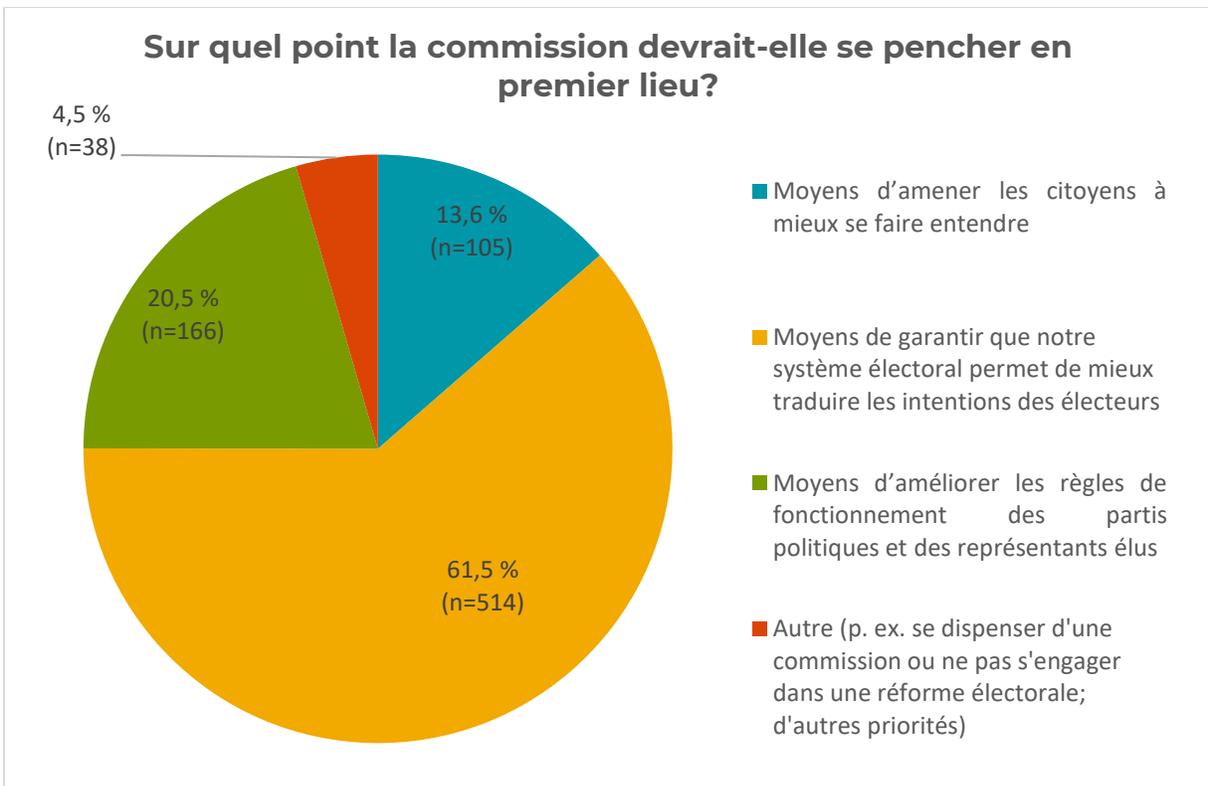


# Éléments généralement prioritaires de la commission

Tous n'ont pas la même idée de ce qui constitue une réforme électorale, un sujet très vaste en soi. C'est pourquoi nous avons voulu savoir sur quelle question, selon vous, la commission sur la réforme électorale devrait se pencher en premier lieu.

La majorité des répondants au sondage (61,5 %) ont indiqué que la question sur laquelle la commission devrait se pencher en premier lieu était « les moyens de garantir que notre système électoral permet de mieux traduire les intentions des électeurs ». Un nombre moins important (20,5 %) ont répondu que l'élément « moyens d'améliorer les règles de fonctionnement des partis politiques et des représentants élus » était le plus important, tandis que 13,6 % croyaient que la commission devrait se pencher sur les « moyens d'amener les citoyens à mieux se faire entendre ». Une faible minorité (4,5 %) a opté pour une préférence autre, comme se dispenser d'une commission ou ne pas s'engager dans une réforme électorale.





La réforme du système électoral était également le thème principal dans les commentaires recueillis autrement que par le sondage. Cependant, l'autre grande priorité portait sur les moyens d'amener les citoyens à mieux se faire entendre ou, plus précisément, de rendre le système électoral plus accessible et de favoriser l'éducation citoyenne et la consultation publique afin que tous les électeurs puissent exercer leur droit de vote.

Pendant toute la consultation, un constat s'est imposé selon lequel un lien existait entre les différents éléments de notre système démocratique et, surtout, entre les trois grands thèmes sur la réforme électorale abordés dans les questions de la consultation. Ce constat a été établi à partir de commentaires implicites et explicites.

Par exemple, selon certains répondants, le fait d'amener la population du Yukon à mieux se faire entendre n'a pas d'importance si les élus n'écoutent pas ou ne collaborent pas dans le cadre d'une saine gouvernance. Des personnes ont mentionné le besoin d'améliorer la représentativité de certaines perspectives, comme celles émanant de collectivités rurales à l'extérieur de Whitehorse, ce qui serait possible grâce à des mesures relevant de chacune des trois catégories d'options de la réforme



électorale. En dernier lieu, d'autres ont exprimé explicitement l'opinion que si on améliorait le système électoral et que les séances de l'Assemblée législative étaient plus représentatives et responsables, cela contribuerait à régler toutes les autres questions. Autrement dit, il semble que le renforcement d'un élément de notre système pourrait consolider les autres, mais aussi que les trois éléments sont nécessaires pour assurer une saine démocratie.

## 1. Faire compter son vote

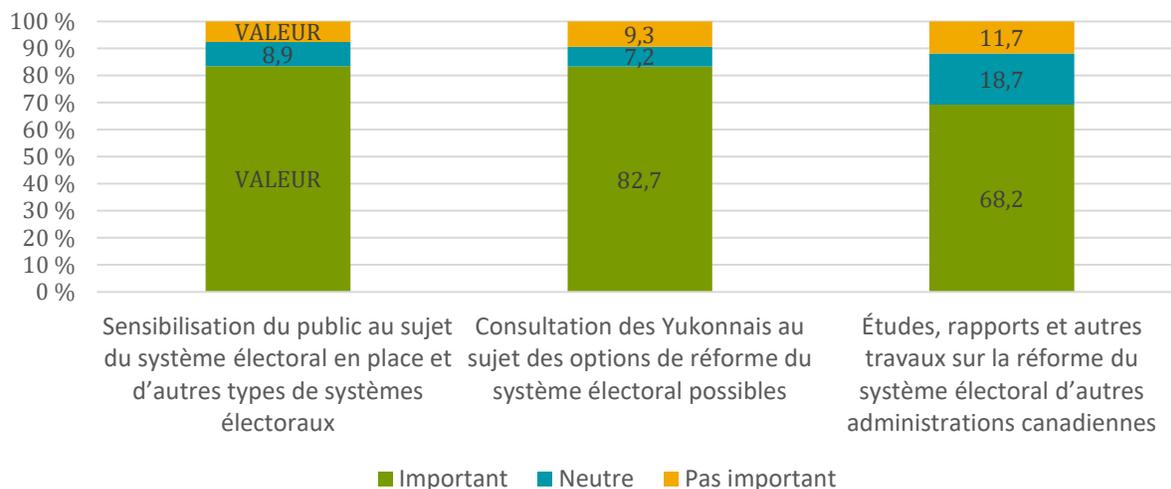
Notre système électoral détermine comment les votes permettent d'élire les députés de l'Assemblée législative du Yukon. Il existe divers types de systèmes électoraux dans le monde, chacun ayant ses avantages et ses inconvénients. À l'heure actuelle, les provinces et les territoires du Canada utilisent le même système « majoritaire uninominal à un tour ». Certaines administrations ont tenu des référendums pour demander à la population si elle voulait passer à un autre type de système électoral. La Colombie-Britannique a d'ailleurs tenu en 2018 un référendum sur ce sujet, et l'Île-du-Prince-Édouard se propose d'en tenir un en 2019.

Nous demanderons à la commission sur la réforme électoral de proposer des moyens pour garantir que notre système électoral répond le mieux possible à la volonté des électeurs et que les Yukonnais peuvent avoir un dialogue constructif à ce sujet.

Afin de bien orienter les travaux de la commission, nous vous avons demandé à quel point il était important que la commission se penche sur certains thèmes. Les répondants ont indiqué, dans une grande proportion, qu'il était important ou très important que la commission se penche sur la « sensibilisation du public au sujet du système électoral en place et d'autres types de systèmes électoraux » (83 %) et sur la « consultation des Yukonnais au sujet des options de réforme du système électoral possibles » (83 %). Ils étaient un peu moins nombreux à convenir de l'importance des « études, rapports et autres travaux sur la réforme du système électoral d'autres administrations canadiennes » (68 %).



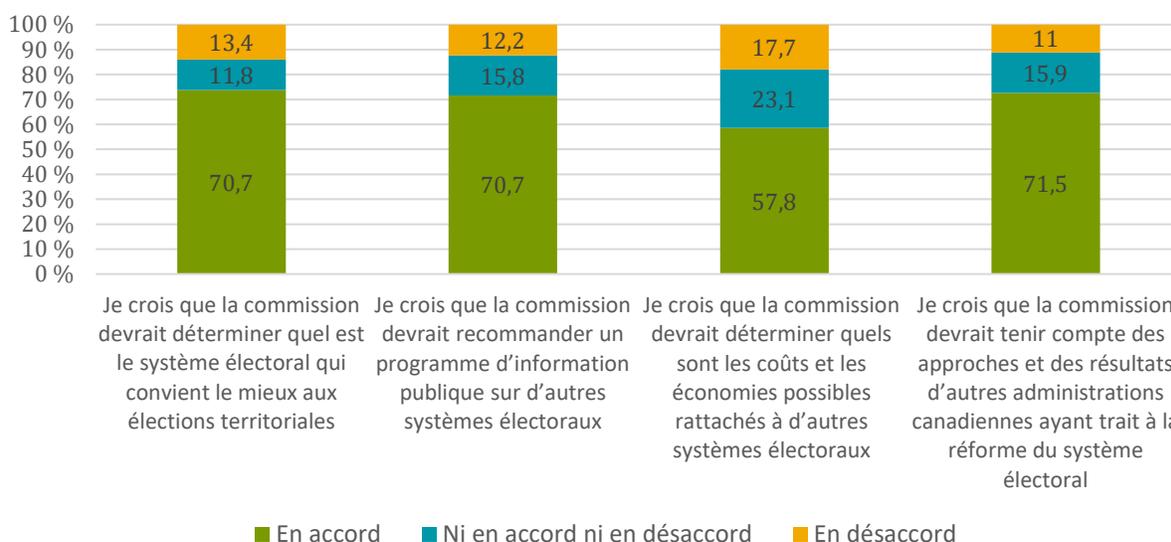
### Garantir que le système électoral répond le mieux possible à la volonté des électeurs



### Thèmes importants

L'analyse thématique des commentaires écrits recueillis dans le cadre du sondage nous permet de mieux comprendre les points de vue et les valeurs des répondants, et il en ressort trois grands thèmes. D'abord, les points de vue divergent grandement quant au besoin de s'engager dans une réforme du système électoral. Selon certains, le système majoritaire uninominal à un tour est efficace, tandis que d'autres font état d'un désir de le modifier ou de le remplacer au complet. D'ailleurs, ils croient que c'est une petite

### Le rôle de la commission si la population yukonnaise souhaite passer à un autre système électoral



minorité agissante qui insiste pour s'engager dans une réforme électorale, alors que d'autres pensent que la majorité de la population n'est tout simplement pas consciente ou informée des autres types de systèmes électoraux. Les deux opinions divergentes se fondent sur le fait que, puisque le Yukon est un territoire peu peuplé et de nature particulière, d'une part, il ne faut pas dépenser des deniers publics pour modifier ce qui fonctionne bien et, d'autre part, il serait relativement facile et efficace de procéder à une réforme électorale. Un second thème portait sur la transparence et le souhait que le gouvernement du Yukon soit franc quant à sa volonté de changer le système électoral, plusieurs répondants faisant allusion à la consultation sur la réforme électorale menée par le gouvernement fédéral en 2016–2017. Le troisième thème était axé sur la possibilité de faire des choix éclairés ou sur le besoin de sensibiliser la population avant de mener d'autres consultations publiques ou de s'exprimer sur les recommandations définitives de la commission.

## Rôle de la commission

Un certain nombre de répondants ont indiqué ne pas être favorables à l'établissement d'une commission et certains ont suggéré ou auraient préféré une assemblée citoyenne. Parmi les personnes favorables à la mise en place d'une commission, certaines ont demandé que la commission ne se penche que sur les changements à apporter au système électoral. En ce qui a trait au pouvoir décisionnel de la commission, plusieurs ont indiqué préférer que la commission s'en tienne à résumer les données obtenues, tandis que d'autres ont proposé que la commission ait le pouvoir de mettre en œuvre les changements. Un grand nombre des personnes interrogées étaient d'avis que la population devrait se prononcer, lors d'un référendum, sur toute proposition visant à changer le système électoral, qu'elle émane de la commission ou directement du gouvernement.

## Études, rapports et autres travaux sur la réforme du système électoral

Un grand nombre de personnes interrogées dans le cadre du sondage veulent que la commission ne se penche pas que sur la réforme électorale ou les autres systèmes électoraux en place au Canada, mais qu'elle étudie aussi la situation ailleurs dans le



monde. Quelques-unes ont demandé que les études ne portent pas sur les coûts et les économies rattachés au système électoral, tandis que plusieurs estiment qu'il ne faut pas entreprendre d'autres études. Selon les réponses obtenues, les études devraient, entre autres, être objectives et non partisans, en plus de décrire le fonctionnement, dans les faits, des scrutins et de la gouvernance.

## Sensibilisation du public au sujet d'autres types de systèmes électoraux

Quelques réponses étaient favorables à la sensibilisation au sujet de tous les types de systèmes électoraux, tandis que d'autres se limitaient au système majoritaire uninominal à un tour et à la représentation proportionnelle. Plusieurs répondants estimaient qu'il était important que les activités de sensibilisation du public permettent de connaître les avantages et les inconvénients de chaque système électoral. D'autres ont souhaité que les systèmes électoraux soient, entre autres, faciles à comprendre et qu'on leur explique en détail le fonctionnement, dans les faits, des systèmes électoraux – y compris leurs incidences à long terme – de manière à pouvoir faire un choix éclairé. Plusieurs répondants ont indiqué qu'il était impératif de sensibiliser le public avant de procéder à des référendums sur la réforme du système électoral.

## Consultation publique au sujet des options possibles pour la réforme du système électoral

Plusieurs répondants ont jugé qu'il fallait se pencher sur la question de déterminer s'il faut ou non changer de système électoral ou, le cas échéant, quel système devrait remplacer le système majoritaire uninominal à un tour, alors que quelques autres ont indiqué qu'ils préféreraient qu'on mène une consultation plus générale sur différents systèmes électoraux. Un petit nombre a appuyé l'idée que le gouvernement se dispense de consultation publique et opte simplement pour un autre système électoral. Les répondants favorables à d'autres consultations publiques ont demandé que celles-ci soient non partisans, à grand déploiement, composées de multiples séances dans les collectivités rurales et débouchant sur un rapport public faisant état des commentaires recueillis.



## Volonté de changer le système électoral

Un très grand nombre de répondants ont déclaré avoir une certaine préférence pour la représentation proportionnelle, quelques-uns optant pour un système « mixte de représentation proportionnelle ». Ils ont également été très nombreux à se dire favorables à une réforme générale du système ou à une autre solution qui serait mieux que le système majoritaire uninominal à un tour. Un nombre modéré de répondants ont proposé d'avoir recours au vote alternatif ou préférentiel et quelques autres ont suggéré un mode de scrutin à vote unique transférable. Plusieurs répondants ont estimé que la commission devrait élaborer un système électoral adapté à la réalité ou issu du Yukon. Un grand nombre ont exprimé une tout autre opinion sur la réforme électorale, à savoir qu'il faut envisager d'éliminer ou éliminer carrément les partis politiques au Yukon. Bien que la majorité des commentaires étaient favorables à une réforme du système électoral, un grand nombre ont indiqué ne pas être favorables à une telle réforme ou appuyer manifestement le maintien en place du système majoritaire uninominal à un tour.

## Valeurs et principes sous-jacents

Parmi les personnes qui ont répondu au sondage et qui étaient favorables à la réforme du système électoral, un grand nombre ont semblé avoir bonne opinion de la représentation du vote général et croire qu'elle est fiable, puisque chaque vote compte, qu'il n'y a pas de « fausses » majorités et pas d'incitatifs à voter de manière stratégique. La gouvernance représentative semble être une valeur sous-jacente puisqu'un certain nombre de répondants sont favorables à une plus grande diversité de personnes et de points de vue à l'Assemblée législative et à une prise de décision mieux avisée et plus représentative. Plusieurs répondants valorisaient les systèmes électoraux qui favorisent une plus grande concertation et davantage de collaboration entre les députés, et quelques-uns appuyaient les systèmes laissant une place aux petites formations politiques. En dernier lieu, quelques répondants ont indiqué qu'il était important que tout nouveau système soit facile à expliquer et à comprendre.

Parmi les réponses favorables au maintien du système majoritaire uninominal à un tour déjà en place, un certain nombre étaient contre l'idée de dépenser de l'argent pour



effectuer des études ou modifier le système électoral. Plusieurs répondants étaient opposés à la mise en place d'autres systèmes électoraux parce que, selon eux, ils aboutissent à des gouvernements minoritaires, ce qui nuit à une gouvernance productive et efficace, débouche sur la paralysie de l'appareil gouvernemental ou permet la montée de partis marginaux. Enfin, certains ont indiqué que les autres systèmes électoraux sont trop compliqués et difficiles à comprendre.

## Commentaires recueillis autrement que par le sondage

En ce qui a trait à la réforme du système électoral, les commentaires recueillis portent à croire que ce sujet était aussi très important pour les personnes qui ont fait part de leur opinion autrement que dans le cadre du sondage. Quant au rôle de la commission, les commentaires reçus par courriel et lors de rencontres en personne indiquent un intérêt pour la mise en place d'une commission franche, responsable, non partisane et représentative de l'ensemble de la population du Yukon. Certains ont exprimé une préférence pour une assemblée citoyenne, car ils estiment que cela inspirerait davantage la confiance envers les recommandations, tandis que d'autres appuyaient une commission indépendante qui, le cas échéant, pourrait étendre la portée de son mandat initial. Dans la même veine, certains pensaient que le rapport final de la commission devrait refléter les points de vue de la population yukonnaise. Quant à la question des études ou de la sensibilisation du public au sujet des différents types de systèmes électoraux, il a été suggéré que la commission se penche sur les expériences de dizaines d'autres pays utilisant la représentation proportionnelle et en tire des leçons. Selon certains, la sensibilisation du public devrait constituer la grande priorité de la commission, cet élément ayant été omis lors de la consultation initiale. Comme la plupart des répondants, les personnes qui ont fait part de leurs opinions autrement croient qu'il faudrait connaître les avantages et les inconvénients de chaque système électoral et qu'il faudrait s'efforcer de les présenter simplement, clairement et sans complications pour le public.

Ces mêmes répondants étaient également favorables à l'idée de tenir d'autres consultations, moyennant des efforts de sensibilisation du public. Quant à la volonté de passer à un autre système, certains ont mentionné vouloir explorer le système « mixte



de représentation proportionnelle », le « mode de scrutin à vote unique transférable », la « représentation proportionnelle rurale urbaine » ou un nouveau « mode de scrutin proportionnel préférentiel pour les circonscriptions », proposé par un ancien directeur du scrutin fédéral pour le Yukon. Quelqu'un a aussi suggéré que le Yukon pourrait ne pas se débarrasser du système majoritaire uninominal à un tour dans son ensemble, mais plutôt incorporer, dans une réforme « à la carte », des aspects d'autres systèmes qui représentent mieux les besoins de la population du territoire. D'autres ont proposé que la taille du Yukon était propice pour expérimenter des systèmes mixtes et le principe de sièges désignés.

Pour ce qui est des valeurs et des principes sous-jacents, on constate qu'une grande majorité des personnes veulent un système électoral qui donne la parole à toutes les couches de la population et qui permet la représentation directe, qui ne crée pas de « fausses majorités » et dont les résultats sont justes et inclusifs. Une personne a aussi suggéré qu'une assemblée législative et un système électoral plus représentatifs et inclusifs n'auront pas comme seul effet d'accroître la participation au scrutin, mais ils déboucheront aussi sur une société plus juste et plus équitable en général.



## 2. Partis politiques et représentants élus

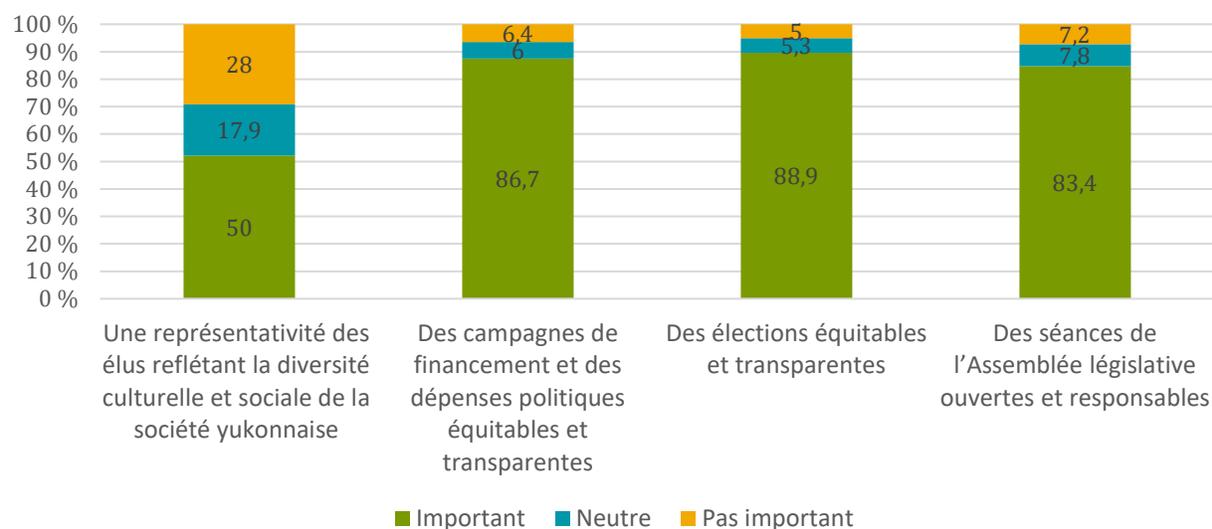
De nombreuses règles régissent les activités des partis politiques et des élus (députés de l'Assemblée législative du Yukon) avant, pendant et après les élections. Ces règles portent notamment sur la façon dont les partis politiques financent leur caisse électorale et utilisent les fonds, le déroulement des élections, les rôles et les responsabilités des députés et le fonctionnement de l'Assemblée législative où les députés mènent leurs travaux et prennent des décisions.

Nous demanderons à la commission sur la réforme électorale de proposer des moyens d'améliorer la façon dont les partis politiques et les députés élus mènent leurs activités avant, pendant et après les élections.

Afin de nous aider à orienter les travaux de la commission, nous vous avons demandé à quel point il était important, selon vous, que la commission se penche sur certains thèmes. Les répondants au sondage ont été très nombreux à dire qu'il était important ou très important que la commission se penche sur les sujets suivants : « des élections équitables et transparentes » (89 %), « des campagnes de financement et des dépenses équitables et transparentes » (87 %) et que le Yukon tienne « des séances de l'Assemblée législative ouvertes et responsables » (83 %). En fait, cinq répondants sur six s'entendaient pour dire que ces thèmes étaient très importants; ce point a d'ailleurs affiché le taux d'approbation le plus élevé de tout le sondage. En revanche, ils ont été bien moins nombreux (50 %) à reconnaître l'importance d'assurer « une représentativité des élus reflétant la diversité culturelle et sociale de la société yukonnaise ».



## Améliorer les règles de fonctionnement des partis politiques et des représentants élus avant, pendant et après les élections



### Thèmes importants

L'analyse thématique des commentaires écrits recueillis dans le cadre du sondage montre que les participants étaient visiblement d'avis qu'un style de politique axé sur l'affrontement et l'esprit partisan va à l'encontre de l'intérêt public, et ils préfèrent que les représentants élus soient intègres, respectueux et prêts à travailler ensemble pour servir les intérêts supérieurs de tous les Yukonnais.

### Des élections équitables et transparentes

Plusieurs répondants ont exprimé de l'intérêt pour des mesures qui permettraient d'éviter toute influence indue ou tromperie, comme des règles encadrant le moment et la façon de divulguer les résultats des sondages électoraux, des règles relatives à la couverture médiatique et à la publicité. Plusieurs ont mentionné l'importance de présenter de l'information honnête et sincère, certains suggérant une fonction indépendante chargée de la vérification des faits, et d'autres ont dit préférer que les candidats ou les partis assument plus de responsabilités. D'autres ont suggéré, notamment, d'imposer des pénalités plus sévères aux candidats ou députés qui influencent un vote ou sont impliqués dans une fraude électorale.



## Des campagnes de financement et des dépenses politiques équitables et transparentes

Bien qu'un petit nombre soient d'accord pour limiter le montant des contributions versées par des sociétés et des syndicats, un grand nombre suggèrent d'interdire complètement les dons de sociétés et de syndicats. Plusieurs répondants se sont dits préoccupés par la perte de pouvoir pour les citoyens ou par l'influence possible d'entités extraterritoriales, comme les entreprises, les associations ou les syndicats. Conséquemment, ils ont recommandé la mise en place de règles visant à éliminer les activités de lobbying ou d'en exiger la divulgation publique. Quelques-uns ont appuyé l'imposition de plafonds pour les dons provenant de personnes physiques, plusieurs souhaitant ne permettre que les dons provenant de résidents du Yukon. Un certain nombre de répondants ont suggéré que toutes les contributions politiques ou sources de financement soient divulguées publiquement ou plus rapidement. Quelques-uns élimineraient le financement traditionnel des partis politiques, et ils se sont dits intéressés par un financement qui serait versé également à tous les partis politiques ou à l'ensemble des candidats ou par une subvention qui proviendrait de fonds publics destinés aux élections. Il a également été suggéré de soutenir les candidats indépendants qui n'ont pas accès au financement d'un parti ainsi que les candidats à faible revenu et d'imposer des règles et des pénalités en cas d'utilisation illégale des fonds.

## Des séances de l'Assemblée législative ouvertes et responsables

Un très grand nombre de répondants au sondage se sont dits favorables à une législature moins axée sur la rivalité et la partisanerie, où les membres élus travailleraient ensemble, de manière plus concertée, dans l'intérêt de toute la population yukonnaise. Un nombre modéré de répondants sont d'avis que la partisanerie nuit au réel avancement des travaux, à la gouvernance ou à l'excellence des pratiques en matière de politique publique au Yukon. De nombreuses suggestions visaient à améliorer le travail des députés de l'Assemblée législative. Un certain nombre de personnes ont proposé des dialogues et des débats plus constructifs et plus fructueux durant la période des questions, dont quelques suggestions visant la mise en place de règles ou de pénalités qui seraient imposées aux membres élus qui ne répondent pas



franchement aux questions ou qui sont impolis ou irrespectueux. Quelques propositions concernaient l'abolition du vote « de parti » ou le vote partisan, en partie parce qu'on croit que cela empêche les élus de représenter les intérêts de leur circonscription. Quelques répondants ont suggéré d'atténuer la rivalité qui règne à l'Assemblée législative en changeant le nom de « l'Opposition officielle » ou en disposant les sièges en cercle, et quelques personnes ont dit souhaiter qu'il y ait consultation auprès des différentes philosophies partisans et du public au moment de prendre des décisions. Entre autres, il a été suggéré de travailler davantage en comités législatifs et de fonder les votes à l'Assemblée législative sur la rétroaction recueillie auprès du public.

La responsabilité est un autre thème important. Plusieurs répondants souhaitaient que les députés soient davantage tenus responsables de leurs promesses électorales, et d'autres ont mentionné le concept de la révocation des élus ou d'autres moyens permettant de suspendre un député qui ne tiendrait pas ses promesses ou perdrait la confiance du public. Autres suggestions individuelles mentionnées : responsabilité financière, responsabilité ministérielle, règles concernant le changement de camp et règles ou code de déontologie des députés. Plusieurs autres suggestions ont été faites concernant la transparence de l'Assemblée législative : langage clair que le public comprend, meilleur accès à l'information, communication continue des décisions prises par le gouvernement, vérification des faits dans les déclarations prononcées à l'Assemblée législative.

## Représentativité des membres élus reflétant la diversité culturelle et sociale de la société yukonnaise

Même si l'on s'est dit moins d'accord, dans l'ensemble, avec l'énoncé selon lequel la représentativité des membres élus reflétant la diversité de la société yukonnaise était un thème important, un certain nombre de répondants étaient d'avis que la diversité des candidats et des députés est importante pour répondre aux besoins du public. Il a été mentionné que les femmes, les minorités et les personnes à faible revenu devaient, en tant que groupes, être représentées en politique. Il a aussi été proposé d'attribuer un siège permanent aux Premières nations à l'Assemblée législative. Quant aux outils pour favoriser la diversité, certains répondants ont mentionné la sensibilisation et la



réduction des contraintes financières, tandis que d'autres ne reconnaissaient pas la diversité comme une priorité ou ne soutenaient pas la réduction des contraintes financières touchant l'utilisation de la caisse électorale pour payer des dépenses liées au logement ou à la santé.

### Autres priorités

Un certain nombre de répondants ont indiqué que la commission ne devrait pas se pencher sur l'amélioration des règles de fonctionnement des partis politiques et des députés de l'Assemblée législative, puisque des organismes comme Élections Yukon et le Comité permanent des élections de même que des règles et des procédures pourraient encadrer ces tâches pendant que la commission se penche sur d'autres priorités.

### Commentaires recueillis autrement que par le sondage

Il semble que les Yukonnais qui ont fait part de leurs commentaires par courriel ou lors de rencontres en personne estiment que le thème de l'amélioration des règles de fonctionnement des partis politiques et des députés de l'Assemblée législative est moins important pour eux que pour répondants au sondage, bien que les deux groupes soient d'accord avec l'idée que les députés devraient collaborer davantage et être plus respectueux pendant les travaux à l'Assemblée législative. Entre autres suggestions, mentionnons celles consistant à réserver, à l'Assemblée législative, des sièges pour les femmes et les jeunes, et à mettre en place un rôle de défenseur d'intérêts particuliers dans le but de protéger, sur le plan constitutionnel, les traités des Premières nations et éviter que les partis politiques ou le gouvernement les représentent faussement.

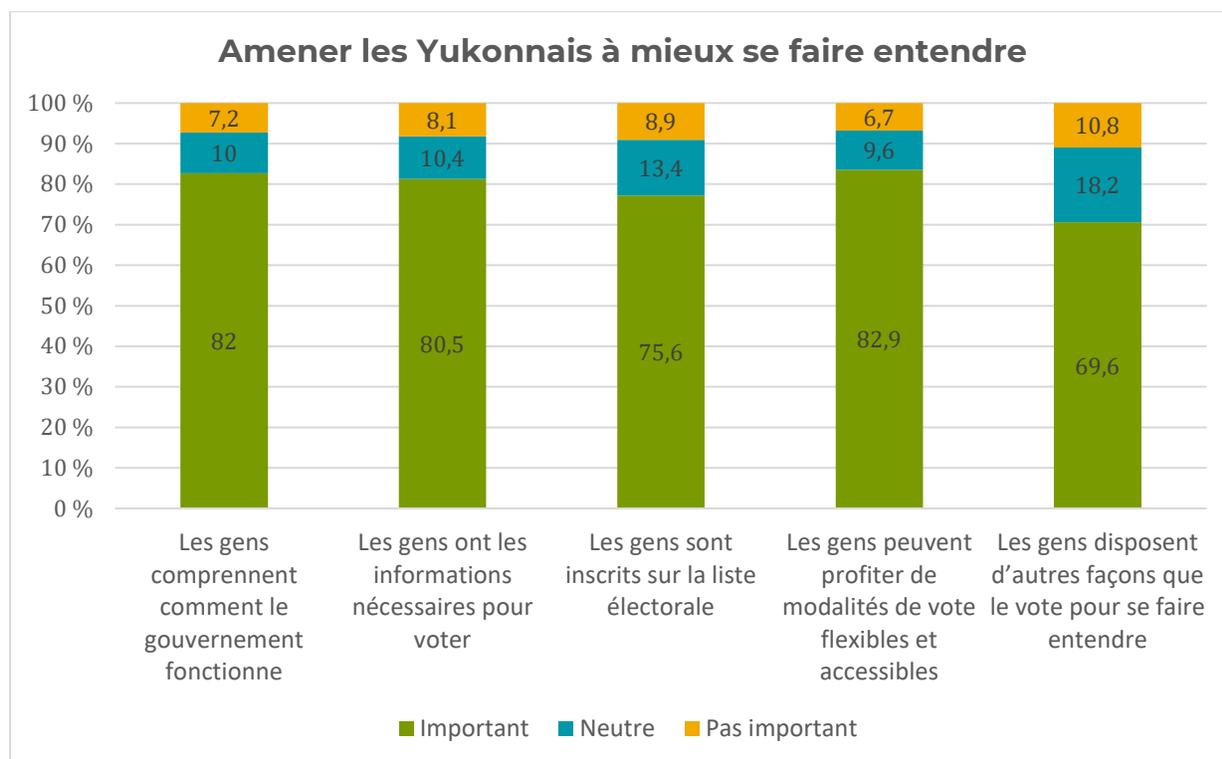
## 3. Se faire entendre

Comme mentionné dans le sondage, la population yukonnaise peut participer au processus démocratique et se faire entendre de bien des façons. Un des moyens les plus directs et les plus importants est de voter aux élections territoriales. Les Yukonnais peuvent aussi vous faire entendre en parlant à un élu, en participant à des consultations publiques ou en votant sur une question précise lors d'un référendum.



Nous demanderons à la commission sur la réforme électorale de proposer des moyens pour amener les Yukonnais à mieux se faire entendre.

Pour orienter les travaux de la commission, nous vous avons demandé à quel point il était important que la commission se penche sur certains thèmes. Les répondants étaient d'avis, dans une large proportion, qu'il était important ou très important que la commission veille à ce que les gens « puissent profiter de modalités de vote flexibles et accessibles » (83 %), « comprennent comment le gouvernement fonctionne » (82 %) et « aient les informations nécessaires pour voter » (81 %). Dans une proportion légèrement moindre, ils étaient d'avis que la commission devrait veiller à ce que les gens « soient inscrits sur la liste électorale » (76 %) ou qu'ils « disposent d'autres façons que le vote pour se faire entendre » (70 %).



## Thèmes importants

Les résultats révèlent un désir d'améliorer la façon dont la population du Yukon peut mieux se faire entendre. Les Yukonnais sont aussi d'avis que les élus et le gouvernement doivent être à l'écoute si l'on veut que les mesures proposées portent leurs fruits.



## Les gens peuvent profiter de modalités de vote flexibles et accessibles

Bien qu'un certain nombre de répondants aient appuyé le scrutin en ligne afin de favoriser la participation, d'autres se sont dits opposés au scrutin électronique ou en ligne en partie par crainte de problèmes électroniques ou de fraude électorale. Au nombre des suggestions pour rendre le scrutin plus accessible, mentionnons l'offre de services de garde et la gratuité du transport en commun les jours du scrutin, la tenue de plusieurs jours d'élection et la facilitation générale de l'exercice du vote.

## Les gens comprennent comment le gouvernement fonctionne

Plusieurs répondants ont indiqué qu'ils appuyaient l'éducation citoyenne et un certain nombre ont mentionné qu'en améliorant l'éducation en général, il en serait de même pour la santé de notre démocratie. Ils ont suggéré de favoriser une éducation citoyenne impartiale et permettant à la population de mieux connaître les responsabilités incombant aux différents ordres de gouvernement, le fonctionnement des élections et le pourquoi de leur tenue.

## Les gens ont les informations nécessaires pour voter

Un nombre modéré de répondants sont favorables à un accès facile à l'information sur les candidats, les partis politiques ou les programmes électoraux. Plusieurs ont suggéré que cette information soit centralisée dans un endroit ou sur un site Web, et quelques-uns ont proposé la tenue d'assemblées réunissant l'ensemble des candidats dans chaque circonscription. Un certain nombre ont souhaité que l'information soit objective ou non partisane. Il ressort une valeur sous-jacente, soit la possibilité de faire des choix éclairés, surtout pour les personnes à l'horaire chargé, et en prenant en considération les niveaux de scolarité et les possibilités d'accès à l'information.

## Les gens sont inscrits sur la liste électorale

Les réponses indiquent un tiraillement entre l'importance de se protéger contre les fraudes électorales et de se doter d'un système électoral plus accessible. Quelques réponses appuyaient l'obligation de fournir une pièce d'identité valide et délivrée par une administration publique pour voter, tandis que d'autres soutenaient la mise en



place de mesures raisonnables pour s'inscrire plus facilement sur la liste électorale, surtout pour les étudiants, les personnes âgées, les résidents hors réseau et celles sans adresse fixe. Les réponses de certains indiquaient également un tiraillement entre l'élimination du système de répondants et son maintien. Quant au taux de participation aux élections, quelques commentaires appuyaient la mise en place du vote obligatoire et l'amélioration du taux de participation des jeunes. Aucun consensus ne s'est dégagé quant à l'âge légal de voter, certains voulant l'abaisser, d'autres le maintenir. D'autres ont suggéré des mesures incitatives pour encourager la participation et l'établissement d'une liste électorale permanente.

## Les gens disposent d'autres façons que le vote pour se faire entendre

Un bon nombre de répondants ont clairement manifesté un intérêt envers un dialogue et un contact plus régulier avec leurs députés, que ce soit dans le cadre d'assemblées publiques ou de rencontres en personne ou collectives, ou dans les bureaux de circonscription des députés. Dans la même veine, un certain nombre ont aussi suggéré que les députés rédigent et envoient des communications plus personnalisées, comme des courriels ou des lettres personnelles. Les répondants ont aussi manifesté de l'intérêt pour des consultations publiques constructives, un certain nombre souhaitant que le gouvernement organise davantage de sondages et de forums en ligne, améliore la communication avec les collectivités rurales et rende mieux compte des résultats des consultations. Il a aussi été fait mention des possibilités de démocratie participative ou de la participation à la prise de décisions; un certain nombre proposaient de tenir des référendums sur des questions d'importance pour le public et quelques-uns voulant que la population puisse amorcer un processus référendaire au moyen d'une pétition d'intérêt public. D'autres ont suggéré de donner aux Yukonnais les moyens de transmettre leurs commentaires à l'Assemblée législative, notamment par l'entremise d'une personne chargée des relations avec le public, qui ferait état des motifs de préoccupation du public, ou encore de mettre en place un mécanisme permettant à la population de faire part de ses commentaires sur les décisions prises à l'Assemblée législative (lois, budget, etc.).



## Autres priorités

Plusieurs répondants ont indiqué l'importance d'être à l'écoute de groupes particuliers ou marginalisés : Premières nations du Yukon, population rurale, personnes de couleur, personnes allosexuelles et transsexuelles, femmes, personnes handicapées. D'autres, au contraire, ont indiqué qu'il y avait déjà suffisamment de moyens pour ces groupes de se faire entendre.

## Commentaires recueillis autrement que par le sondage

La question de la capacité des gens à mieux se faire entendre semble être une plus grande priorité pour les Yukonnais qui ont fourni leurs commentaires par courriel ou lors de réunions en personne que pour ceux qui ont répondu au sondage, en insistant surtout sur l'aide à apporter aux personnes qui éprouvent des difficultés d'accès aux services.

La question de la preuve d'identité était un thème central. À ce chapitre, il a été fait mention du temps et du coût nécessaire pour remplacer des pièces d'identité perdues ou volées, de l'impossibilité de présenter la carte d'assurance-santé comme preuve d'identité, des problèmes qui se posent pour les sans-abri, les personnes vivant dans la précarité sur le plan du logement, les résidents hors réseau et, de façon générale, les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou de documents, comme des factures, attestant leur adresse. Des doutes ont été exprimés quant à savoir si la fraude électorale était vraiment un problème ou qu'il y a réellement des cas au Yukon où des personnes auraient voté frauduleusement. Dans une remarque constructive, un répondant a indiqué que les personnes sans adresse fixe pouvaient obtenir une attestation, et il a suggéré que cette possibilité s'offre à toute personne qui en a besoin.

Des commentaires constructifs ont été faits concernant les bulletins de vote spéciaux; il a été suggéré que des bénévoles ou des employés formés puissent aider les personnes ayant des difficultés de lecture ou d'écriture, une incapacité physique ou intellectuelle ou des difficultés sur le plan de la mobilité. Il a aussi été suggéré de permettre aux personnes qui ne vivent pas dans la même circonscription de désigner un répondant et de fournir gratuitement des laissez-passer d'autobus ou le transport en commun les jours de scrutin.



Pour ce qui est de la sensibilisation et de la consultation publique, les réponses montrent que les gens vivent souvent des situations personnelles urgentes qui demandent toute leur attention, et que la dernière chose qui occupe leur esprit est la date et le lieu du scrutin ou leur choix de candidat. Pour certains, il n'y a pas de raison d'aller voter. En conséquence, il a été suggéré que le gouvernement se penche sur la situation des gens et sur les moyens à prendre pour faciliter de façon générale l'engagement citoyen (ex. logement, soins de santé).



# Données démographiques

La comparaison des données démographiques des répondants au sondage avec celles de la population du Yukon révèle que les personnes qui ont répondu au sondage ne sont pas pleinement représentatives de la population du Yukon en général. Par exemple, les répondants au sondage étaient un peu plus âgés que la population en général; les femmes étaient quelque peu sous-représentées comparativement aux hommes, et les participants au sondage étaient, dans l'ensemble, moins nombreux que la population en général à vivre à l'extérieur de Whitehorse. En d'autres termes, les répondants au sondage avaient tendance à être un peu plus âgés, à vivre en milieu « urbain » et à être des hommes.

Aucune donnée démographique n'a été recueillie auprès des personnes qui ont formulé des commentaires autrement que par le sondage, soit par courriel ou lors de réunions en personne.

<i>Caractéristique</i>	<i>Catégorie</i>	<i>N<sup>bre</sup> de répondants(%)</i>	<i>Yukon (%)*</i>	<i>Diff (%)</i>
Âge	De 18 à 29 ans	89 (10,6 %)	7 262 (17,9 %)**	-7,3
	De 30 à 39 ans	203 (24,3 %)	6 760 (16,7%)	+7,6
	De 40 à 49 ans	148 (17,7 %)	5 542 (13,7 %)	+4,0
	De 50 à 59 ans	140 (16,7 %)	6 091 (15 %)	+1,7
	De 60 à 64 ans	74 (8,9 %)	2 933 (7,2 %)	+1,7
	65 ans et plus	122 (14,6 %)	5 217 (12,9 %)	+1,7
	Préfère ne pas répondre	60 (7,2 %)	-	-
Sexe	Femmes	348 (41,6 %)	19 851 (49 %)	-7,4
	Hommes	388 (46,4 %)	20 632 (51 %)	-4,6



<i>Lieu de résidence</i>	Transsexuels, bispirituels, de genre non conforme	9 (1,1 %)	-	-
	Préfère ne pas répondre	91 (10,9 %)	-	-
	Région de Whitehorse	655 (78,3 %)	31 527 (77,9 %)	+0,4
	Collectivités rurales	128 (15,3 %)	8 956 (22,1 %)	-6,8
	Préfère ne pas répondre/autre	53 (6,4 %)	-	-

\* Le bilan démographique du Bureau des statistiques du Yukon – Deuxième trimestre 2018.

\*\* Tranche d'âge de 15 à 29 ans.

